

Graille Raoul

LOU LUME N° 10

ANNÉE 80 N° 1

LOU



LUME ...

**BULLETIN
D'INFORMATION
DE LA VIE
GUILLAUMOISE**

**-----
Directeur de la publication: J.P. Ravel
-----**

Après 3 ans de gestion municipale de M. RAVEL Francis, on ne peut s'empêcher de penser à ce mot cruel de CHURCHILL à propos du leader travailliste ATTLEE, qui manquait manifestement de personnalité: " Une porte s'ouvre, il n'entre personne: c'est le major ATTLEE !" Encore que le major ATTLEE ouvrirait lui-même la porte!!!



*Journée TOUS A VELO à Nice pour quelques écoliers.
Chers Abonnés, chers lecteurs,*

Cette photo et celle que vous verrez plus loin sur le Judo, datent de près d'un an. Nous les avons préparées pour notre journal en 79 mais comme vous le savez, des difficultés d'ordre matériel ne nous ont pas permis de paraître.

Nous avons décidé de les publier quand même car elles seront sans doute les dernières photos du LUME: notre procédé de tirage actuel ne nous permet plus la reproduction des photos. Nous comptons sur Mlle Lucie DOSS pour égayer notre Journal. A ce sujet, la reproduction de ses dessins nous occasionne également quelques difficultés: elle ne nous en tiendra rigueur, le fond compte certainement plus que la forme!

D'après les échos que nous avons recueillis, LOU LUME N° 9 a plu. Quoique anciens, les résultats des élections cantonales nous ont valu quelques remarques: notre analyse est approuvée par bon nombre de personnes, M. GINESY est en baisse. Il nous appartient, il vous appartient de faire que cette baisse soit la plus rapide possible. Nous pensons que LOU LUME y contribue pour sa part, aussi nous lançons un appel à l'abonnement, aidez-nous, faites des abonnés, faites des abonnés parmi les personnes de l'extérieur qui bien souvent ignorent la situation réelle de la commune, du Canton. Telle personne est satisfaite parce qu'on lui fait une route pour sa résidence secondaire, mais elle ignore que telle exploitation agricole n'est pas encore désenclavée. Qui s'inquiète par exemple de la menace de fermeture du seul moulin du canton, celui de Péone ? si ce n'est que les quelques intéressés qui ne pourront plus faire leur farine ! Le propriétaire qui vient passer quelques jours en été ou en hiver, s'inquiète-t-il de la fermeture des écoles? Il nous

.../...

appartient, il vous appartient de les informer, de les sensibiliser. LOU LUME est là pour cela. Vous lirez dans les pages suivantes un bilan de 3 ans de gestion de M. GINESY à Guillaumes par M. RAVEL Francis interposé: nous n'avons aligné aucun chiffre car ce n'est pas le montant des travaux qui nous interesse, c'est leur utilité, ce qu'ils apportent à la Commune. L'entrepreneur fera aussi bien touner son entreprise en réalisant des travaux utiles ou inutiles. Dans les deux cas il encaisse la même somme d'argent, mais dans un cas, c'est la Commune qui investit pour rien, c'est du gaspillage. 2 exemples. 50 millions sont investis pour la voie d'accès du V.V.F. alors qu'avec 30 millions une autre voie d'accès peut être faite. Les 20 millions peuvent servir à réaliser autre chose: des logements par exemple: dans les deux cas la Commune aura donné pour 50 millions de travaux, elle fait vivre les entreprises. 15 millions sont investis pour la promenade de la barricade avec une débauche de murets en pierre, de bordures, de balustrades. Pourquoi ne pas faire moins coûteux et finir proprement le jardin d'enfants déjà existant, pourquoi ne pas arranger les abords de la Poste? (salle de Jeux et parking des garages ? Avec la même somme on pourrait faire plusieurs choses!

Une autre gestion est possible, elle demande de gros efforts: investir pour investir est la solution de facilité, nous la rejetons.

Mlle Mme M;
désire s'abonner - se réabonner.
adresse:.....

Ci-joint un chèque de 20,00 F (abonnement annuel) à l'ordre de
M.GIRIBONE Sylvain C.C.P. 316 86 F Marseille.

Mlle Mme M.....
désire que vous envoyez un exemplaire de votre journal à
-Mlle Mme M.....
adresse.....
-Mlle Mme M.....
adresse.....
-Mlle Mme M.....
adresse.....

LE POUVOIR N'EST PAS DE DIRE
MAIS DE FAIRE.....

Après 3 ans de gestion, il serait bon que le groupe gynésiste qui détient les rênes de la Commune médite cette pensée: " Le pouvoir n'est pas de dire mais de faire.."

Je ne saurais trop conseiller de relire la profession de foi de la liste de M. GINESY, le "Guillaumoï" N° 1 de 1977, le "Guillaumoï" N° 2 de 1978, pour la réélection de M. BRUN Roger et même le "Guillaumoï" N° 3 pour les Cantonales. Relisez ensuite la profession de foi de la liste que je conduisais et concluez vous-même.

AVIONS - NOUS TORT OU RAISON ?

Nous prédisions l'ingérence de M. GINESY dans les affaires de Guillaumes: son ingérence est maintenant totale. Les "8" ne s'en défendent même plus, les rendez-vous à Valberg sont devenus réguliers et les jours qui précèdent les Conseils, Mme PRATICO Eliane investit la Mairie de Guillaumes! Le fait même que pour les Municipales et les Cantonales vous ayez reçu le "Guillaumoï" est un aveu de taille.

Et alors ? me diriez-vous, qu'est-ce que cela peut bien faire si la Commune est gagnante ? Hélas, non, entre les belles promesses et les actes, entre dire et faire, il y a un gouffre que M. GINESY ne franchit jamais.

AUCUN DOUTE POSSIBLE: LE BILAN DE CES 3 ANNEES EST GLOBALEMENT NEGATIF.

Et cette fois, ce n'est plus le candidat qui parle et pour qui la critique est facile, c'est l'élus qui l'affirme, l'élus qui a participé à la gestion et qui sait de quoi il parle! D'ailleurs il suffit d'écouter les Guillaumoï, les "vrais" comme les "faux". Ils vous diront: " C'est pire que sous le Dr: DURANDY, M. GINESY critiquait son immobilisme, mais il vaut encore mieux être immobile que reculer! "

Oui, bilan globalement négatif. Cela sous-entend que tout n'est pas négatif: des travaux d'entretien ou autres sont réalisés, mais ils laissent toujours une arrière-pensée: on aurait pu faire autrement, on aurait pu faire plus vite, on aurait pu faire moins cher: la meilleure solution n'est jamais recherchée. Notre avis est toujours rejeté: les "8" n'essayaient même pas de prouver que leurs solutions sont meilleures que les nôtres; ils imposent leur point de vue, forts de leurs 8 voix. Il en résulte une tension qui loin d'apaiser les esprits, les attise au contraire et l'ambiance du village est déplorable.

De cela, celui qui arrive pour le week-end, et encore plus, celui qui vient à Guillaumes pour les vacances d'été ne s'en rend pas compte: il faut vivre toute l'année dans la Commune pour pouvoir juger. C'est dans la vie de tous les jours que se mesure l'action municipale. Dans 3 ans, en 83, M. GINESY, à son habitude, alignera des chiffres: notre vie dans la Commune, dans le Canton, aura-t-elle été meilleure ? La population sera-t-elle plus nombreuse ? Tous les services publics encore existants fonctionneront-ils toujours ? Nos jeunes trouveront-ils du travail pour rester au Pays ? Les commerces seront-ils plus nombreux ? ect...ect... Ou bien seront-ils encore plus nombreux ceux qui n'auront qu'une hâte: partir...partir.... ?

.../...

Pourtant, c'est vrai, de l'argent est dépensé (plus de 200 millions de budget pour Guillaumes !) mais est-il dépensé en pensant à ce qu'il apportera au village ou tout simplement pour le plaisir de dire " on a fait ci on a fait ça, ou pire, pour calculer les voix que l'on garde ?

N'est-ce pas M. BAUDIN Robert qui disait qu'il faudrait que nous ne soyons élus que pour un mandat afin d'avoir les mains libres et de ne pas avoir peur de perdre des voix tant ils ne sont préoccupés que de leur réélection!

Qu'ils agissent dans l'intérêt du village, que Guillaumes redevienne le chef lieu du Canton et ils n'auront plus besoin de pression, de procurations ou autres procédés douteux pour assurer leur réélection. Qu'ils fassent preuve d'esprit de coopération, de tolérance, de discussion et les voix qu'ils recherchent tant viendront d'elles-mêmes, ils n'auront plus besoin de faire la tournée des hôpitaux, des hospices pour glaner quelques voix nécessaires à leur maintien.

Mais assez de bavardages, voici le bilan de la gestion de M: GINESY à Guillaumes. Vous verrez que loin d'être des opposants systématiques comme les "8" le prétendent, nous avons toujours essayé, tout en n'ayant pas le pouvoir, d'agir au lieu de parler.

QUI SONT LES OPPOSANTS A UNE BONNE GESTION, A UNE GESTION ACTIVE, A UNE GESTION AU SERVICE DE L'INTERET GENERAL ? Vous trouverez la réponse dans les pages suivantes.

M. GIRIBONE

N.B. N'oubliez pas de lire ce bilan en tant que constat et non en tant que profession de foi. C'est du vécu, vérifiable dans le registre des délibérations.

I977.I980. I977.I980. I977.I980. I977.I980. I977.I980. I977.I980. I977.I980.

INFORMATION.GESTION.PARTICIPATION:

1. En dehors des 3 N° du Guillaumoï (2 pour la Commune de Guillaumes à l'occasion des Municipales et 1 à l'occasion des Cantonales) qui n'ont été que des catalogues électoraux, M. GINESY ne tient absolument pas à tenir la population informée de la gestion communale.

En ce qui nous concerne, nous avons proposé la parution d'un journal commun où en plus des comptes-rendus des Conseils, les 2 tendances auraient pu exprimer leur opinion: ILS ONT REFUSE, mieux, ils considèrent le matériel communal comme leur bien personnel et nous interdisent l'utilisation des 2 duplicateurs à encre communaux. Malgré cela, LOU LUME est là pour informer.

2. Durant un an, nous avons fait publier les dates des réunions du Conseil dans NICE-MATIN. Après une période où nos annonces n'ont plus paru, ce sont eux maintenant qui font annoncer les réunions dans la presse. Sur ce point, ils se sont améliorés.

3. Nous avons tenu au début de notre mandat, 2 réunions d'information avec la population, avant les conseils, pour que chacun puisse s'exprimer et que les souhaits puissent être exposés au Conseil. Nous ne le faisons plus pour 2 raisons.

La 1ère est que nous n'avons plus le temps matériel de les organiser puisque nous recevons les convocations nous informant de la tenue d'un Conseil que quelques jours avant la date: ces réunions préparatoires les gênaient, ils ont fait en sorte qu'elles ne puissent plus avoir lieu.

La 2ème raison est que nous ne possédons pas les documents nécessaires à la discussion. En dehors du "titre écrit" sur la Convocation, nous n'avons aucune donnée et nous n'avons pas le temps de nous renseigner avant le Conseil.

.../...

4. Nous avons obtenu la création de commissions extra-municipales pour faire participer la population. Non seulement ils ont refusé que les réunions soient publiques mais ils ne les réunissent jamais ou presque. Une fois pour la commission des finances, il fallait étudier le Compte administratif de la gestion de la Municipalité DURANDY, c'était juste après notre élection. 3 ou 4 fois celle des travaux mais les décisions prises ne sont pas respectées. Nous sommes restés 2 ans sans aucune réunion de commission!

5. Les réunions du Conseil Municipal n'ont lieu que pour entériner ce que M. GINESY a décidé. Inutile de délibérer, les positions des "8" sont figées. Même pour le MERCANTOUR, où les 2 groupes étaient opposés à sa création nous n'avons pas pu rédiger une délibération commune: c'était la délibération de M. GINESY, un point c'est tout. La nôtre a été parait-il ajoutée comme motion!

Si par hasard, une majorité se dégage sur nos propositions, les décisions prises ne sont pas tenues: au Conseil suivant, le compte-rendu est muet comme une carpe sur ces décisions. Quand nous demandons pourquoi telle chose n'est pas mentionnée, ils nous répondent que nous rêvons, nous inventons, qu'il n'en a pas été question, ou qu'il n'y a pas eu vote!

C'est malheureusement leur parole contre la nôtre: dommage que la salle soit bien souvent vide de tout public: ils ne pourraient plus reprendre leur parole s'ils y avait des témoins!

Quant aux dates des Conseils, elles sont judicieusement choisies pour nous mettre le plus possible en difficulté pour y assister.

6. Du fait de la non-réunion des commissions, nous n'avons jamais le temps d'étudier un dossier. Le soir du Conseil, il faut en quelques secondes ou minutes prendre position, voir ce qui est bon, ce qui pourrait être modifiée, améliorée. Même quand un ou deux conseillers de M. GINESY semblent aller dans notre sens, M. RAVEL tranche en demandant un vote dont le résultat est inexorablement 8 contre 5 ! Toute discussion est inutile, un seul d'entre nous suffirait à chaque conseil, il n'est pas nécessaire que nous soyons 5: tous nos arguments sont rejetés.

7. Les Réunions du Conseil, malgré tout cela, sont de plus en plus espacées: depuis le 24 Novembre plus de réunion. Que craignent-ils ? Les décisions se prennent en dehors du Conseil, Nous nous acheminons vers les 4 réunions obligatoires par an. Nous ne sommes jamais tenus au courant du courrier échangé avec les Administrations, des petits travaux réalisés: il faut sans cesse demander où en est telle réalisation, tel projet ect...ect...

8. Lors des réunions, c'est en réalité Mme GENIN qui préside. M. RAVEL Francis est incapable d'exposer un projet, encore plus de répondre à nos questions. Il est là pour passer au sujet suivant et demander un vote quand il sent que sa majorité fout le camp. C'est Mme GENIN qui explique, sans elle le Conseil serait impossible! Dire qu'elle n'est pas tenue en tant que secrétaire d'assister aux réunions! Merci Mme GENIN.

Quand le sujet touche de plus près la Commune de Péone, ILS font courageusement appel à M. GINESY LUI-MÊME. Il en a été ainsi pour le S.I.E.T.O.M. (four d'incinération) pour l'aménagement de BARZES (si on peut parler d'aménagement). Pour la petite histoire, sachez que chaque fois, M. GINESY s'est mis en colère: il ne supporte pas le sourire de M. GIRIBONE! C'est sans doute pour cela qu'il ne vient pas plus souvent, il sait aussi que nous sommes assez nombreux pour demander le huis clos et le prier de se retirer si nous le jugeons utile. Malgré tous ses titres et mandats il n'est toujours pas conseiller municipal de Guillaumes, nous oui!

.../...

LES EMPLOYES COMMUNAUX:

1. Nous nous sommes inquiétés de savoir si les heures supplémentaires faites par Mme GENIN pour les séances du Conseil lui étaient régulièrement payées

2. Nous avons demandé qu'une prime de fin d'année soit versée aux agents de voirie (sorte de mini I³ ème mois)

3. Nous avons demandé l'ouverture à Valberg d'un bureau annexe de la Mairie au centre administratif afin d'employer Mlle Nicolas Antoinette à temps plein.

Résultats: 1. Mme GENIN ne touche pas d'heures supplémentaires

2. En guise de prime, M. RAVEL se contente de payer en heures supplémentaires les heures normales de travaux pénibles ou salissants. Quelle générosité! Cela ne les empêche pas de dire que nos deux employés communaux ont fait économiser une somme très importante à la commune en acceptant d'aller réparer la rosace de la chapelle de Bueyi, au risque de se rompre de cou.

"Prendre une entreprise, ~~aurait~~ coûté les yeux de la tête" nous a dit M. BAUDIN. Les intéressés apprécieront, leur famille aussi. Quel humanisme!

3. M. GINESY a fait savoir que pour le moment, il n'y avait pas de local disponible dans le centre administratif (son "pour le moment" dure depuis 3 ans!). Pourtant Guillaume a financé 1/3 du bâtiment, n'at-elle pas le droit de disposer d'1/3 des locaux? Que voulez-vous, il faut une place à toutes les secrétaires du Maire de Péone mais aussi à celles du Conseiller Général.

Mais puisqu'il vaut mieux en rire qu'en pleurer, nous vous posons une devinette. Est-ce que M. GINESY, maire de Péone céderait les locaux qu'il occupe en tant que Conseiller Général à un autre Conseiller que lui? Vous avez deviné Bravo!

Nous avons également demandé que la commune achète une bétonnière pour les 2 gardes car comme ils sont de plus en plus employés comme maçons, ce serait mieux pour faire le mortier.... Ils nous ont promis que son financement sera prévu dans le budget 80. A suivre, donc.

LES SYNDICATS INTERCOMMUNAUX:

Nous sommes pour la coopération intercommunale: toutes les adhésions ont été adoptées à l'unanimité. Par contre nous n'avons aucun délégué titulaire et pour ainsi dire pas de délégué remplaçant. Ils se sont élus eux-mêmes. Quand par hasard ils ont daigné nous donner un strapontin, ce sont eux qui l'ont choisi pour nous!!

Mais si EUX n'ont jamais voulu voter pour nous, NOUS, nous avons voté pour eux car il nous paraît tout à fait normal que les deux tendances soient représentées. Tot/dernièrement, MMBAUDIN et TOCHE ont obtenu le maximum de voix comme délégués au P.O.S. de Valberg.

Quant aux délégués, une fois élus, ils se gardent bien de renseigner le Conseil sur les décisions prises par les divers Syndicats comme ils se gardent bien d'ailleurs de nous informer des dates et lieux de réunion de peur que nous y allions comme spectateurs.

Quand il nous arrive de leur demander des nouvelles de leurs syndicats, ils nous répondent qu'il nous suffit d'écrire à M. GINESY !!!

EST-CE UNE ATTITUDE CONSTRUCTIVE DE LA PART DES "8" ?

LES TRAVAUX:

1. Passons sur les travaux d'entretien: un mur par ci, un mur par là. Quoi de plus normal? Encore que la mesquinerie et le copinage sont malheureusement souvent de règle: certains travaux sont faits avec plus ou moins d'empressement d'autres sont refusés ou renvoyés aux calendes grecques. Citons pour souvenir: travaux de protection contre la Barlatte (propriété RAVEL), pose d'un compteur d'eau à l'intérieur d'une habitation (comme cela est prévu sur le devis) et non sur le trottoir (maison RAVEL), désenclavement de la ferme NICOLAS, pose de points lumineux (propriété GEORGE) difficultés pour le prolongement de la route du cimetière à Bouchanières (les propriétaires ont dû financer eux-mêmes les travaux) déneigement du village et de certaines personnes âgées, pose des mains courantes dans les rues du village, autorisation d'empiéter sur le domaine public pour M. BRES, entretien du chemin de Barels ..ect ..ect....

A notre demande, les "8" avaient promis la pose de lanternes rustiques dans les ruelles du village: RIEN N'EST FAIT.

Autre demande, les "8" avaient promis la construction de la margelle du puits place de l'Eglise: RIEN N'EST FAIT.

Autre demande, les "8" avaient promis d'arranger l'écoulement des eaux devant la salle de Jeux pour que le S.I. puisse en aménager les abords: RIEN N'EST FAIT.

A notre demande, les "8" avaient promis de revoir la sécurité des installations au jardin d'enfants; RIEN N'EST FAIT.

Autre demande, les "8" avaient promis de refaire l'accès du cimetière trop raide, de poser une main courante: RIEN N'EST FAIT.

Autre demande, un projet de remise en état du vieux cimetière devait être fait: RIEN N'EST FAIT.

2. aménagement des combles de la Mairie: 12 millions avaient été empruntés par le Dr. DURANDY. Que d'histoires pour obtenir la réalisation des travaux. L'appartement n'est habitable que depuis quelques semaines: nous avons été élus en 77!!

3. protection contre les crues du VAR: Quand nous avons demandé la réalisation de ces travaux M. RAVEL Francis nous avait répondu: "c'est du privé cela ne nous regarde pas" "Attendez-vous que la maison Baudoin parte dans le Var?" lui avons-nous répondu pour que cela interesse la Commune? Quand les travaux ont enfin été décidés, il a fallu attendre les subventions alors que l'état d'urgence permettait d'entreprendre les travaux immédiatement. Entre temps, une deuxième crue a d'ailleurs entraîné une modification de l'emplacement des gabions.

Nous avons signalé un petit effondrement de la "barricade" en aval du pont DELAEEVAR, et demandé son comblement rapidement. Les "8" ont attendu que l'effondrement atteigne presque la route pour entreprendre la construction de gabions: dépense beaucoup plus importante que si des travaux avaient été faits immédiatement.

4. aménagement du parkink: C'est soit-disant un mur offert par le Comité des Fêtes!! Ciel quelle caisse!! Jamais la population ne pouvait s'imaginer que la vente de quelques cocardes pour le 14 Août puissent financer un mur en pierre apparente de 20 m de long sur 1 m de haut, surmonté d'une balustrade métallique avec un escalier monumental!!

Ce mur, pour être franc, nous avons des regrets d'avoir donné notre accord. car passant outre la décision de la commission des travaux, M. GHIGO l'a réalisé à sa tête. La commission avait décidé de faire un escalier arrondi à la place du petit et une fontaine à la place de l'escalier monumental: c'était M. GHIGO, le Maire et non M. RAVEL!

5. aménagement de la barricade: projet étudié par M. GHIGO, et oui, encore lui!. Là encore, nous regrettons d'avoir donné notre accord car là encore M. GHIGO N'EN a fait qu'à sa tête! Les décisions de la commissions des travaux n'ont pas été respectées!. Précisons tout de même que ce projet a été étudié à la demande l'administration (parc du Mercantour, zone périphérique)

5. LA GENDARMERIE: Prévue, fiancée par la Municipalité DURANDY, nous essayons en vain d'y faire apposer une plaque commémorative.

Mme GHIGO et M. RAVEL ont trouvé choquant que ce soit M. GIRIBONE qui insiste pour cette plaque. " avec tout ce qu'il y a eu entre vous deux!!" Ces "braves" gens oublient simplement que M. DURANDY a administré la commune pendant plus de 30 ans et que, la moindre des choses est de lui rendre hommage même si des différents existaient. Lui au moins administrait sa Commune, il ne le faisait pas faire à d'autre!!! Il a sans cesse défendu Guillaumes de l'appétit dévorant de M. GINESY.

Mais cela encore n'est pas le plus choquant. Asseyez-vous avant de poursuivre.... ça y est ? alors nous continuons. Mme GHIGO et M. RAVEL estiment que ce sont eux qui ont fait la gendarmerie. Mais oui, vous lisez bien, ils sont d'accord pour la plaque si l'on marque "gendarmerie érigée par la municipalité GHIGO-RAVEL!!!!!!!!!! Heureusement pour eux que le ridicule ne tue pas!

.../...

Reconnaissons quand même une chose, en entendant cela, MMBAUDIN et BRUN baissaient pudiquement leur tête.

Que Mme GHIGO ignore que M. BURANDY s'est battu durant des années pour obtenir cette caserne alors que M. GINESY lui mettait sans cesse des bâtons dans les roues, soit, elle n'est que de passage à Guillaumes, mais M. RAVEL Francis, non! pas lui!

Quant à Mme NIEL qui a accepté l'échange de son jardin pour palier à une erreur de métrage des architectes pour permettre la réalisation de ce bâtiment, nous la remercions encore une fois car il est certain qu'il est très rare de trouver autant de compréhension.

6. LE FOUR D'INCINERATION: Notre numéro précédent explique largement notre point de vue que nous rappelons brièvement;

- l'adhésion au S.I.E.T.O.M. a été votée à l'unanimité
- les "8" ont refusé que nous ayons un délégué dans ce syndicat.
- nous sommes entièrement pour la réalisation d'un projet de traitement des ordures ménagères (cela figurait dans notre profession de foi)
- nous aurions voulu que soit étudiée la récupération soit des déchets, soit de la chaleur du four, en somme nous aurions voulu une solution anti-gaspi. Tout a été refusé; Nous brûlerons nos déchets, un point, c'est tout.

- nous avons demandé l'étude d'un autre emplacement: refusé
- nous ne savons pas à l'heure actuelle si nous aurons un grand four ou deux petits (cela montre le sérieux des études de M. GINESY)
- nous ne savons pas qu'elle en sera l'incidence sur les finances locales.

- Dans cette affaire, nous pouvons affirmer que les "8" ne défendent absolument pas Guillaumes. Nous nous contentons d'apporter notre aide financière c'est la seule chose qui intéresse M. GINESY.

- A l'heure où nous mettons sous presse notre journal les travaux ne sont pas commencés! Puisque toutes nos propositions ont été rejetées, ils ne pourront pas dire que nous sommes les responsables de ce retard!

7. LE V.V.F.: Nous n'en savons pas plus que lors de notre N° précédent. Nous vous rappelons que l'adjudication a été infructueuse et que le Conseil dans sa séance du 24 Novembre avait décidé de surseoir l'exécution des travaux de la voie d'accès en entendant que l'on soit sûr de la réalisation du V.V.F. Cette décision sera-t-elle respectée ?

8. LA COMBE DE BARZES: Nous voulions un développement de STBRES-Guillaumes, les "8" ont opté pour une extension de Valberg!
Nous voulions une régie municipale, les "8" ont livré Barzes à la S.E.R.M., alias le Syndicat intercommunal de Guillaumes-Valber, alias M. GINESY
Nous voulions faire Barzes avec les propriétaires terriens, les "8" refusent toute indemnisation.

Nous voulions établir un plan d'ensemble, les "8" avancent au coup par coup, le site choisi n'est pas le meilleur site pour le ski, c'est celui pour avoir le moins d'embêtement avec les propriétaires (quelques expropriations seront quand même nécessaires!)

Quant à M. GINESY qui disait " si vous avez 300 millions, faites Barzes, tout seuls, vous m'enlevez une épine du pied" nous répondons: il a bien pris garde de nous laisser le temps de trouver un financement car nous n'avons pas l'habitude d'aller au Conseil avec 300 millions dans les poches! (en anciens F)

Mais sachez qu'il est possible de faire autrement: le 14 décembre a eu lieu l'inauguration de Village-Vacances de Tourisme et Travail de la Prade-Haute au Mont Dore. Coût 25 millions de francs dont 9 millions de subventions de l'Etat, 5 millions de la Caisse Nationale des A.F., un prêt de 3 millions du C.A. et un auto financement des Comités d'entreprises de près de 8 millions. (en nouveaux F.) La Prade-Haute compte 470 lits! Lors de l'inauguration, le Maire de Mont Dore s'est félicité du mariage réalisé entre la Municipalité et TOURISME et TRAVAIL, il a même souhaité que l'Etat apporte encore plus d'aide à T.T. pour

.../...

des réalisations de ce genre qui sont une excellente chose. Certes Guillaume n'est pas le Mont Dore, mais d'autres solutions existent. M. GINESY a peur que nous fassions la preuve qu'une autre gestion est possible. Il a peur d'un développement social de la Combe, développement qui risque d'être une concurrence, à ses yeux, à SA STATION.

Il suffit d'entendre parler M. CAPPELLETTI de T.T.; M. MEDECIN appelle ses adhérents "les touristes débraillés". Pourtant si aujourd'hui, le Grand Hôtel de Valberg est ouvert, c'est bien parce que T.T. le gère !

Et attention, il n'existe pas que T.T. !!!

Oui, M. GINESY a peur que nous fassions la preuve qu'une autre gestion au service de l'intérêt général existe. Croyez-nous, s'il était sûr de notre échec, il n'aurait pas hésité à donner quelques pouvoirs: aujourd'hui, il pourrait faire le constat de notre échec, et fort de sa majorité nous obliger à démissionner avec aucun espoir d'être réélu un jour. Il a préféré la fuite en nous écartant de tout.

9. L'école:

- voyages scolaires éducatifs: Toutes les années, l'école organise un voyage scolaire éducatif (seul un effectif insuffisant pourrait l'annuler et encore!) La subvention municipale devrait donc être automatique et prévue dans l'établissement du budget. Il n'en est rien, c'est M. GIRIBONE qui fait l'avance de la subvention en attendant son mandatement sur le compte de la Coopérative scolaire.

- fournitures scolaires: A notre demande, les fournitures scolaires offertes aux enfants prises en charge par la caisse coopérative de l'école le sont maintenant par la Municipalité: une rare chose qu'ils aient acceptée et honorée.

- ski scolaire: Organisé depuis 14 ans par M. GIRIBONE, sans problème avec l'ancienne municipalité, ils sont arrivés à le faire arrêter en 78 en inventant un problème de cartes et en ajoutant les "caprices" de M. Giribone, sans oublier la lettre de Mme GEORGETTE, lettre qui friasait la diffamation. Suite à cette mauvaise volonté évidente, le ski n'a pas pu avoir lieu en 79: il fallait que M. GIRIBONE se plie aux volontés de M. GINESY.

En 80, le ski reprend comme M. GIRIBONE l'entend.

Se rendent-ils compte que seuls les enfants font les frais de leur bassesse ?

- logement de fonction: Nous avons soutenu la proposition de M. GIRIBONE de céder son logement de fonction à la Commune pour y loger un remplaçant éventuel et pour le louer occasionnellement durant l'été.

Pour que la vie de l'école ne soit gênée en rien: pas question d'y loger qui que se soit à l'année. Cela a été demandé également par le Conseil d'école. A ce jour, rien n'est fait. Pourtant ce manque de logement a été senti lors des congés de maladie de Mme GIRIBONE: les remplaçants non logés refusaient le poste. M. GINESY a refusé de loger le premier arrivé au S.I.G.V.O.M. Cela ne l'a pas empêché d'y loger l'animatrice de la charte culturelle et un préposé des P.T.T. et sa famille. Le règlement n'est-il pas le même pour tous ? Comment ne pas interpréter cette discrimination comme une mesure à l'encontre de Mme et M. GIRIBONE (nous vous ferons grâce des articles diffamants parus dans NICE-Matin où M. GINESY accusait M. GIRIBONE de renvoyer les enfants chez eux sans avertir les parents, nous vous ferons grâce aussi des difficultés rencontrées par les parents pour faire publier un démenti).

Mais qui a fait les frais de cette mesure ? Les enfants qui sont restés plusieurs semaines sans enseignant!

- chauffage central: prévu, financé, subventionné par M. BURANDY, ils osent présenter ces travaux comme étant à leur actif!!! Depuis la réalisation de ces travaux, M. GIRIBONE a demandé la pose d'un interrupteur à l'intérieur de l'école pour pouvoir arrêter le chauffage en cas d'incidents, il a demandé la pose d'un double vitrage par mesure d'économie: RIEN N'EST FAIT.

- tableaux: Le conseil avait été d'accord pour la pose de tableaux neufs. Quelques semaines après nous apprenions que leur achat allait déséquilibrer le budget de la Commune!!! Il a fallu se rabattre sur des tableaux blancs adhésifs! Moins chers, certes, mais combien de temps dureront-ils ?

.../...

-caisse des écoles: M. RAVEL a décidé qu'elle ne servait à rien (à Valberg, il ne doit pas y en avoir!) Il a donc décidé sa disparition pure et simple. Vive la démocratie et la concertation!

Sans doute les enfants sont-ils trop petits pour apprécier cette action en faveur de l'école (sic) mais leurs parents ?

Espèrent-ils décourager M. GIRIBONE pour qu'ils demandent leur changement ? Ils se fourrent plus que le doigt dans l'oeil!

IO. Indemnités du maire et des adjoints: En 3 ans M. RAVEL Francis a eu droit à environ 5 millions anciens, Mme GHIGO et M. BAUDIN 2,5 MILLIONS chacun. Etant donné leur très grand dévouement à la Commune, c'est bien payé. Damage qu'ils n'aient pas ce geste élégant lors des fêtes, concours, tournois, d'offrir eux-mêmes une Coupe, un Prix, un Lot..... Jusqu'à ce jour, toutes les coupes offertes ont été financées par la Commune rubrique "Fêtes et cérémonies" comme d'ailleurs tous les repas "officiels" Pas un centime de leur indemnité ne retourne à la vie collective du village. Des petites gens, non ? Au sujet des coupes offertes, précisons qu'il faut que les associations les réclament. Ils n'ont vraiment rien de spontané.

II. LE BUDGET: Avec une pareille gestion, vous comprenez sans doute mieux qu'il nous est impossible d'approuver le budget de Guillaumes: c'est vraiment la seule chose que nous ne votons pas.

Le budget est établi non en fonction des besoins, mais en fonction du budget précédent (ils prévoient 10,12% d'augmentation pour suivre le coût de la vie). Or chaque année, la Commune ne réalise pas les mêmes travaux, ne fait pas les mêmes réparations, le même entretien, n'achète pas les mêmes appareils, les mêmes machines.

Vous avez pu constater que RIEN n'EMANE du nouveau conseil: on a fini ce que M. DURANDY avait commencé (avec tentative de leur part de s'en approprier la gloire), on fait ce que l'administration nous demande de faire. Grâce au Var Monsieur GINESY a débloqué des subventions pour les travaux d'endiguement. Merci le Var!

Nous n'exagérons pas en disant que les seuls travaux inventés par la nouvelle équipe sont la réalisation du mur du parking pour poser le chapiteau du 15 Août!!! (pour le respect des traditions sans doute).

Mais au fait, n'est-ce pas le Comité des Fêtes qui a réalisé ce projet ? Mais alors que reste-il à l'actif de Francis ? Rien Rien

APRES 3 ANS DE GESTION, QUELLE HONTE !!!!!!!!!!!

ET les PROJETS: I la perception: C'est la Trésorerie qui en a demandé la réalisation !!! L'emprunt nécessaire de la Commune sera payé par le loyer. Quelle municipalité refuserait une telle réalisation ? Aucune. Quel mérite en tirer ? Aucun. Ils n'ont même pas été capable de faire établir plusieurs projets pour que l'on puisse choisir!

2. la colonie St Barthélémy: Nous avons demandé que la Municipalité prenne tout à sa charge pour l'association de l'Etoile St Barthélémy accepte la création des classes de nature . Ils sont tout heureux du refus de l'étoile St Barthélémy!!! Quelle défense des intérêts de la Commune!

3. la pharmacie: Suite à la réalisation du V.V.F., un agrandissement de la pharmacie nous paraît s'imposer. Nous avons demandé qu'un projet soit étudié: aucune suite.

Quelques mois plus tard, c'est M. LARIGON lui-même qui demande par écrit l'étude d'un agrandissement: l'architecte est contacté.

Nous avons demandé que la Mairie favorise l'ouverture à Valberg d'une annexe de la pharmacie de Guillaumes, nous aurions voulu que la Mairie propose un local. Réponse de M. RAVEL: S'ils veulent un local, qu'ils se le trouvent". Etrange ne trouvez-vous pas ?



" Celui qui n'a qu'un sou doit le donner au proscrit
 Celui qui n'a qu'une pierre doit la jeter au tyran "

Victor HUGO.

LUCIE 7044



Dans notre précédent N° nous vous demandions de comparer la teneur du courrier de M. GINESY et de M. ASTIER conseillers généraux. Nous nous permettons de publier cette fois, le courrier de M. GINESY avec en face, nos commentaires.

Conseil Général des A.M.

Le président de la
commission des travaux

Valberg, le 27 Décembre 1979

CHARLES GINESY + décorations
Conseiller Général
Maire de Péone-Valberg
Délégué Régional

Chers Madame et Monsieur,

J'ai le plaisir de vous faire connaître que cette année encore la Société d'Exploitation des Remontées Mécaniques, a consenti après entretien en présence de Monsieur Francis Ravel Maire de Guillaumes, un tarif spécial.

La tarification retenue tenant compte du coût de la vie est fixée par enfant à 120 F, chaque Commune apportant une subvention de 60 F, il reste donc à la charge des familles un montant de 60 F, valable sur l'ensemble des remontées mécaniques de la Station de VALBERG - BEUIL - GUILLAUMES, soit sur les II téléskis de la Commune de Péone, 6 sur celle de Beuil, I sur Guillaumes ainsi que sur les deux nouveaux réalisés par le Syndicat Intercommunal de Guillaumes - Péone (dans la Combe de Barzès)

Nos scolaires pourront donc profiter de l'équipement sportif pendant toute la saison pour la somme de 60 F alors que la carte annuelle est fixée légalement par arrêté préfectoral à 1.100 F.

D'autre part, je tiens à vous préciser que les remontées mécaniques et les cours donnés par les moniteurs seront gratuits dans leur totalité pendant la durée des sorties scolaires, sous le couvert du Ministère de la Jeunesse et des Sports; le financement étant assuré par une subvention du Conseil Général.

Enfin à titre d'information, il a été décidé d'appliquer aux enfants de notre Canton fréquentant les C.E.G. et C.E.S. de notre Département, un tarif saisonnier spécial de 450 F (au lieu de 1.100 F)

...../.....

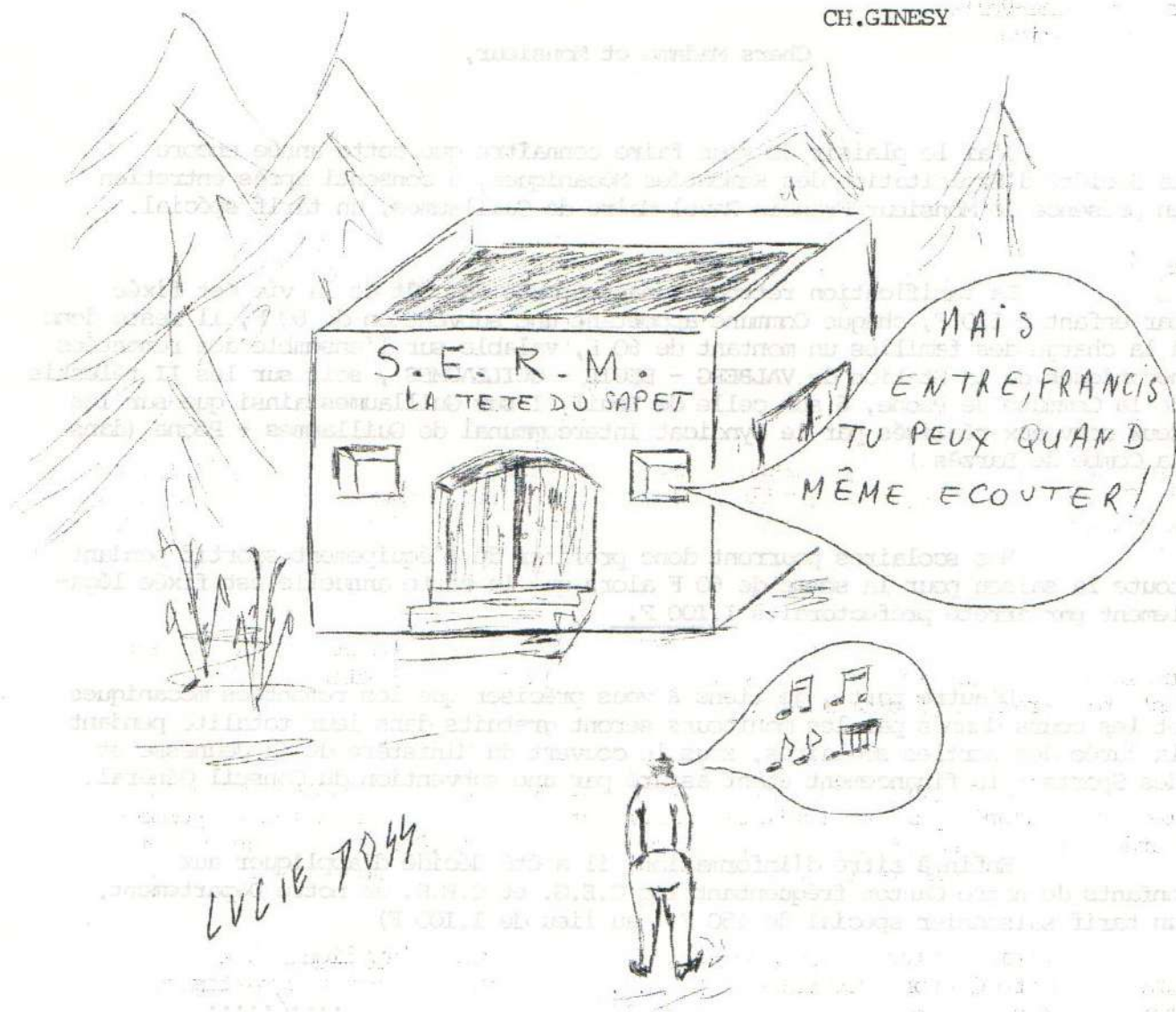
Les familles qui souhaitent bénéficier des dispositions ci-dessus énoncées devront remettre deux photos d'identité avec nom, prénom, âge et établissement fréquenté au Secrétariat de la Mairie de Guillaumes.

Je pense que vous apprécierez l'effort exceptionnel qui est ainsi fait tant par les exploitants des remontées mécaniques, que par les Municipalités concernées et l'Assemblée Départementale.

Veillez croire, chers Madame et Monsieur, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Le Conseiller Général, Maire

CH. GINESY



NOS COMMENTAIRES

EN-TETE et 1er paragraphe:

A quoi sert le Maire de Guillaumes ? N'est-ce pas à lui d'informer les Parents d'élèves de l'Ecole de Guillaumes de ce qu'il a obtenu pour nos enfants ? Que vient faire le Conseiller Général dans cette histoire ? Remarquez bien que M. RAVEL Francis était présent; alors..... (sic)

Le ski scolaire existe de puis plus de 10 ans à Guillaumes, pour être plus précis depuis près de 14 ans. Il en a mis du temps M. le Conseiller Général pour obtenir un tarif spécial qui n'est appliqué que depuis l'hiver 77-78. Les premières années, c'était l'Ecole elle-même qui payait des cartes de remontées mécaniques à la journée alors qu'elle ne pouvait skier que l'après-midi. (arrivée du car vers 12h30): la carte à la demi-journée lui a toujours été refusée! Par la suite, c'est la Mairie de Guillaumes qui les a payées jusqu'en 76-77!!!! (Municipalité DURANDY) Seul M. DROUIN Camille laissait passer gratuitement les enfants de Guillaumes au remonte-pente du Vasson dont il était le Directeur/

Mais c'est bien M. GINESY, il n'est jamais trop tard pour bien faire!

De plus, quoi de plus normal qu'un tarif spécial soit appliqué ? Ce qui n'était pas normal ce qu'il ait été aussi longtemps refusé: les subventions obtenues par la commune et qui sont "reversées" à la Société valent bien un tarif spécial!! Mais il faut vous dire, qu'à l'époque M. GINESY voulait "embêter" M. DURANDY: les écoliers supportaient déjà les coups.

2ème paragraphe:

Nous sommes entièrement d'accord pour que la Municipalité participe: mais ne croyez-vous pas que le Conseil Municipal aurait pu en être informé ? Le sera-t-il un jour ?

Quant à Barzès, la Combe n'était pas prête au début de la saison: le forfait n'en a pas été réduit pour autant. Depuis, il n'y a pas eu assez de neige pour l'ouvrir. Voilà 3 mois que l'on paie pour skier à Barzès qui ne fonctionne pas!!

3ème paragraphe:

On dirait que M. GINESY a honte du montant de la carte annuelle (remarquez qu'il y a de quoi, puisque le prix comprend Barzès) Il faut lire entre les lignes et comprendre: " Ce n'est pas moi, c'est la préfecture et contre la préfecture, je ne peux rien faire! "

4ème paragraphe:

Que vient faire le ski scolaire dans cette lettre ? Depuis que M. GIRIBONE l'organise à Guillaumes, les parents ont toujours su que les moniteurs étaient payés par la Jeunesse et Les Sports sur subvention du Conseil Général. Par contre, M. GINESY omet de dire que le montant de cette subvention (qui intéresse toutes les écoles du département non Guillaumes seulement!) n'a pas varié depuis des années: le nombre d'heures payées est toujours le même mais le nombre d'enfants qui pourraient en bénéficier va en augmentant car il y a de plus en plus d'écoles qui organisent le ski scolaire, ce qui fait que chaque école a moins d'heures de moniteurs qu'auparavant. Il en est d'ailleurs de même pour l'attribution des paires de skis: même montant de subvention, plus d'écoles donc moins de skis pour chaque école! FAITES AUGMENTER LA SUBVENTION, M. GINESY ET L'ON VOUS REMERCIERA!

.../...

5ème paragraphe:

Pauvres enfants des C.E.G. et C.E.S.. Ils ne sont plus tout à fait Guillaumoises! La Mairie de Guillaumes ne veut pas leur payer une partie de la carte qui passe de 120,00 F pour le primaire à 450,00 F! Ça coûte cher de grandir!

Si cela peut les consoler, dites-leur que M. BAUDIN lui-même, notre 1er Adjoint la trouve trop élevée et "inamortissable"! Il nous a avoué qu'il ne comptait pas la prendre pour sa fille! Mais que diable, que ne s'est-il battu farouchement pour obtenir un autre tarif! Que n'a-t-il proposé une participation de la Commune? Il aurait trouvé auprès des "5" un appui sans réserve!

6ème paragraphe:

Tous les parents (ou presque tous) ont reçu cette lettre les invitant à bénéficier de ces avantages. Pourquoi M. BAUDIN 1er adjoint, a-t-il refusé que la Mairie de Guillaumes fasse établir cette carte pour un enfant de Saube scolarisé à Guillaumes? Est-ce là leur entraide intercommunale?

7ème paragraphe:

Il faut lire: "VOTEZ POUR NOUS" M. GINESY aurait été plus court mais plus franc en concluant ainsi.

Mlle LUCIE DOSS à qui nous avons fait parvenir la lettre de M. GINESY nous a adressé ces deux dessins.

LUCIE DOSS



ET IL S'ENFLE SI BIEN
QU'IL.....

NOS MOTS CROISES LOCAUX

solution de la grille précédente

| | I | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 8 |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| I | G | I | N | E | S | Y | | A |
| 2 | I | D | I | O | T | E | | S |
| 3 | R | E | A | L | I | T | E | S |
| 4 | I | E | | E | P | I | N | E |
| 5 | B | | E | | U | | F | N |
| 6 | O | U | T | I | L | | L | E |
| 7 | N | | A | C | E | R | E | S |
| 8 | E | N | T | E | R | R | E | |

| | I | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 8 | 9 | IO | II |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|----|----|
| I | | | | | | | | | | | |
| 2 | | | | | | | | | | | |
| 3 | | | | | | | | | | | |
| 4 | | | | | | | | | | | |
| 5 | | | | | | | | | | | |
| 6 | | | | | | | | | | | |
| 7 | | | | | | | | | | | |
| 8 | | | | | | | | | | | |

Horizontalement: I. Chacun des "8" en est une. 2. Ne sait pas lire. 3. Diderot en rendit un célèbre avec ses écrits. Ce dit de certaines faces. 4. Action qui se fait sur des bottes. 5. Place publique couverte. Valeur d'un Y. Serpent constructeur sans B. 6. Mètre aux Pays-Bas. Les animaux en ont. 7. Nos deniers ne manquent pas de l'être. Il peut être dur ou noir. 8. Lou LUME n'en manque pas. Habitues.

Verticalement: I. Les "8" seront toujours de ce côté. 2. A rendu un bonnet célèbre. Celle d'Huez. 3. Hélas pour Guillaume, il en est le Ier. Article arabe. 4. Certains aspirent à y vivre, si elle est déserte. 5. Le Shérif y vit depuis qu'il est élu. 6. Consonnes. Article. On peut le dire du Shérif. Lucie DOSS le serait sûrement si ses dessins étaient imprimés à la Mairie de Guillaume. 9. Les "8" ont été élus sans elle. Début de toute chose. IO. Fleuve côtier qui arrose Parpignan mais qui a perdu son E. Un camion le fait pour nous. II. Fin de certains participes. Ceux qui sont de symétrie sont très connus.

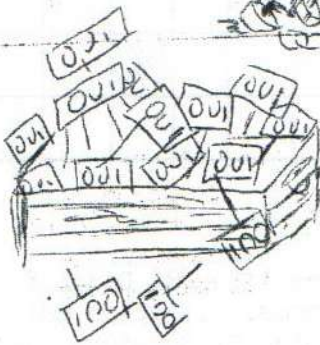
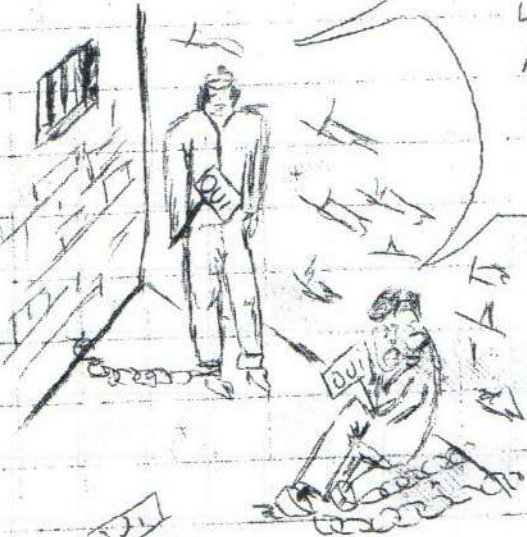
La solution dans le prochain numéro.

Quelques lecteurs nous ont fait parvenir la grille complète N)I. Ils ont gagné un abonnement gratuit. Vous ne nous en voudrez pas si ne nous vous faisons pas la même offre cette fois-ci: nous irions à la faillite. Par contre, si vous nous envoyez votre grille complète, vous nous ferez un immense plaisir, et vous aurez droit à toute notre estime et considération. Quel cadeau!

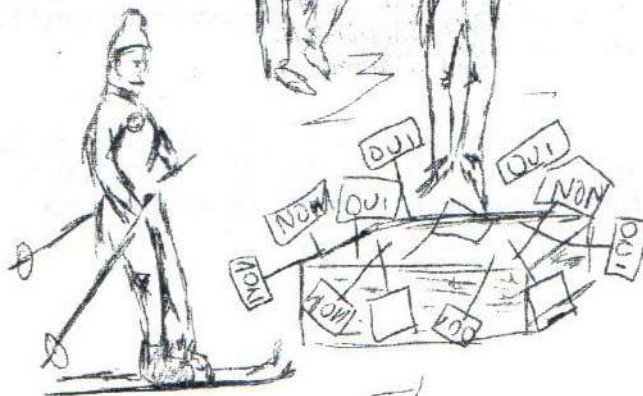
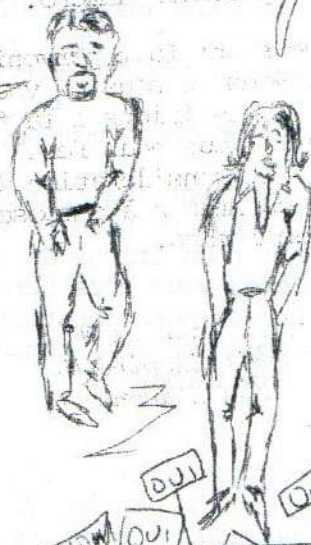
Si vous vous amusez à composer des grilles, n'hésitez pas à nous les envoyer, nous les publierons.

Nous écrivions dans le N° précédent du LUME que l'obéissance inconditionnelle des "8" à M. GINESY avait inspiré Mlle LUCIE DOSS. Vous trouverez au dos de cette page son dessin que nous n'avons pu mettre dans le journal précédent.

MAIS OUI, NOUS SOMMES LIBRES, "IL NOUS
 Laisse choisir notre bulletin
 aussi bien de la main droite
 que de la gauche... alors que
 les autres, c'est toujours
 avec la gauche !



OUI MAIS
 NOUS NOUS AVONS LE
 CHOIX DES BULLETINGS!
 ET CHACUN D'ENTRE
 NOUS, PEUT
 PRENDRE CELUI
 QU'IL VEUT!



LUCIE 7044



Jeunes Judokas ayant leur ceinture Jaune. MM. BRUN et GIRIBONE

Il y a quelques semaines, l'Association du Foyer Rural de Guillaumes a tenu son Assemblée Générale. Le bilan financier des plus positif, avec un avoir de près de 2 000,00 F, dénote une bonne gestion et des activités nombreuses.

Durant toute l'année 79, le Foyer a organisé des Bals à l'occasion des vacances scolaires, un Ciné-Club a fonctionné tous les 15 jours grâce au dévouement de Mme et M. PONS Gérard. Dans la salle de Jeux, les enfants ont pu bénéficier d'activités manuelles. Sur le plan sportif, le JUDO, la Gymnastique Volontaire Féminine ont bien fonctionné. Le rapport moral et le bilan financier ont donc été approuvés à l'unanimité.

Les membres procédaient ensuite à l'élection du nouveau bureau. M. GARENTE président sortant ne se représentait plus. Ont été élus:

président: M. MERLET Bernard
 vice-président: MORIN André
 secrétaire: Mme PONS Charlette
 Trésorier: M. GIRIBONE Sylvain

La nouvelle équipe s'est mise immédiatement au travail pour qu'il n'y ait aucune interruption dans les activités. C'est ainsi que l'Association du Foyer Rural propose:

bibliothèque: tous les mardis après-midi jusqu'à 16h avec Mme BRUN Geneviève

JUDO: tous les samedis après-midi à partir de 17h avec M. BRUN Gilbert

GYMNASTIQUE VOLONTAIRE FEMININE: tous les mercredis soirs avec Mme PICHE Françoise

CLUB-PHOTO: à la demande avec M. GIRIBONE Sylvain

HALTEROPHILIE-MUSCULATION: à la demande avec M. MORIN André

TENNIS DE TABLE: Presque tous les jours en fin d'après-midi avec M. COSTA Antoine.

Cette dernière activité mise en place par M. COSTA ANTOINE était à

- demandes de permis de construire:

- 27.9.78: M.RIBOTY Joseph pour une salle d'eau aux Hivernasses
 23.10.78: M. GAUTHIER Hervé pour un garage à Guillaumes
 24.II.78: M.le BRAS pour une résidence secondaire à Guillaumes
 18.OI.79: M.BOURZAY Henri pour une résidence principale
 7.02.79. M.RAVEL Arthur pour un bâtiment à Pessigaud
 15.02.79: M.RANCUREL Joseph pour un hangar
 25.03.79: Mme RANCUREL Joséphine née MAGALON pour ouverture de fenêtre
 29.03.79: M.BRES Roger pour modification de façade. (refusé le 20.6.79)
 31.05 79: M.FORNARESTION pour une résidence secondaire à St Jaumes
 5.06.79: M.GRAILLE Raoul pour ouverture de fenêtres
 7.06.79: M.PASSERON Auguste pour surélévation de façade et toiture
 14.06.79: S.C.I. LES MARMOTTES pour Immeuble de 8 logements au Coulet de Poué
 21.6. 79: SC.I. Le BARROT SARLANDIE
 17.07.79: S.I.E.T.O.M. pour four d'incinération
 23.07.79: DE LUCA Joseph pour un sas
 7.08.89: M.GASTINELLI René pour maison individuelle
 27.09.79: M.TOCHE Rosin pour maison individuelle
 7.08.79: Commune de Guillaumes pour la perception
 25.10.79 S.A. SETAS pour 3 bâtiments
 23.II.79: M.DERMIT François pour une maison
 20.I2.79: M.DISCRIT Joseph pour un chalet
 18.10.79: M.GARNIER Maurice pour aménagement et sanitaire et accueil (camping)

- dans la gendarmerie:

Durant l'année 79 la brigade de Guillaumes s'est presque entièrement renouvelée. Les gendarmes Niveau et PILATTE sont maintenant les plus anciens. Le commandant de brigade, M. NELLO exerce maintenant au LAVANDOU. Une petite fête sympathique a été organisée à la gendarmerie pour son départ. LOU LUME souhaite la bienvenue au nouveau commandant de la brigade M.ARIS Roger ainsi qu'aux gendarmes nouvellement installés; ainsi qu'à leur famille.

- aux P.T.T.:

2 nouveaux préposés ont été nommés à Guillaumes, il s'agit de MM.VALENCE et LEBLEU. Nous leur souhaitons la bienvenue ainsi qu'à leur famille.

- Les GALERIES GUILLAUMOISES ont changées de propriétaires: Mme et M. COZZOLINO Claude se retirent pour l'instant à Péone. Bienvenue et meilleure réussite possible à Mme et M. AGATONE, Mme et M. CAZORLA

- à l'école:

M.M. MERLET Bernard et BOLARD Alain ont été élus au Comité de parents. (Mme PICHE Françoise a été élue comme suppléante)

Une Association de Parents d'élèves a été reconstituée. M.VALBONETTI en est le Président.

L'A.P.E et l'Ecole ont organisé 2 sorties pédagogiques: exploration de la Grotte du Chat de Daluis et visite des Cheminées des Fées à Péone.

L'A.P.E a apporté sa contribution à l'organisation de la Fête de Noël qui a connu cette année un très vif succès dont NICE-MATIN en a fait largement echo.

A deux reprises, des volontaires de la classe de M. GIRIBONE sont allés reboiser (quartier de St Jaumes, stade et serie domaniale de Villeneuve. Les enfants étaient encadrés par M. GIRIBONE et M.MECKMOUCK et MORIN de l'O.N.F.

L'Ecole a recommencé la récupération des vieux papiers. (à déposer sous le préau de l'école)

Le ski scolaire dans le cadre du tiers temps a repris normalement comme M. GIRIBONE l'avait toujours organisé.

Le mercredi, l'A.P.E. organise également des sorties à Valberg. Bravo!

- Mlle CAGNOLI est la nouvelle assistante sociale pour notre Canton. Faute de trouver un logement à Guillaumes, elle a dû s'installer à Villeneuve. Lou LUME lui souhaite la bienvenue et espère qu'elle se plaise dans notre région

- Le Syndicat d'initiative de Guillaumes a organisé cet hiver 4 grands lotos. Un dans chaque bar et restaurant du village et un dans la salle du Foyer Rural.

Afin de créer une petite recette pour l'A.P.E., il a été décidé que le bénéfice de ces quatre soirées soit partagé équitablement avec l'A.P.E. dont les membres ont participé à l'organisation. Le LOTO-Galettes des Rois a connu un très grand succès.

- Une soirée CREPES a été organisée par l'A.P.E. dans la salle de Jeux. Les crêpes étaient excellentes, il est à regretter que cette soirée n'ait pas connu un plus grand succès; mais nous comptons sur la tenacité du bureau de l'A.P.E. pour remettre ça un de ces jours. Bien leur en prit d'avoir refusé la salle du Foyer Rural que la Municipalité voulait leur louer.

- Durant toute la belle saison, en 79, LA JOYEUSE BOULE GUILLAUMOISE présidée par M.GUEHO Christian a organisé de nombreux concours de boules. Il y en a eu pour tous les goûts: pour les "spécialistes", pour les amateurs, pour les dames, pour les enfants. Un grand bravo à cette Association dynamique. Souhaitons qu'avec les beaux jours qui reviennent, son activité reparte de plus belle.

- À propos de la langue occitane, Yves ROUQUETTE, un de ses fervents défenseurs écrit: " Il y a des crétins partout et il en existe de particulièrement épais dans les milieux occitanistes.

Je connais par exemple quelques ânes savants, bardés de diplômes parfois (on trouve même quelques universitaires dans le lot) qui prétendent qu'on reconnaît le réactionnaire au fait qu'il écrit l'article masculin dans notre langue LOU, cependant que le fait de l'écrire LO est le signe d'une pensée progressiste, et idem pour la désinence féminine selon qu'on l'écrit A ou O.

Ce genre de partage apocalyptique entre les boues et les brebis, même saupoudré de marxisme, de structuralisme, de pragmatique ou de poudre de perlum pinpin me paraît du plus haut comique. Les occitanistes quelque peu sérieux (....) ne s'y sont, bien entendu, jamais abandonnés. Seuls les imbéciles. Je l'ai dit, il y en a partout. On ne peut les tuer tous." Qu'en pensent nos lecteurs. Avez-ils deviné que nous étions des réactionnaires en choisissant le nom de notre journal LOU LUME ? Fallait-il mettre LO LUME ? Nous avons bien envie d'envoyer un exemplaire de notre journal à M. Yves ROUQUETTE pour le confirmer dans ses idées. Nous connaissons également un réactionnaire de poids dans le Canton qui certifiera aussi que LOU LUME malgré son LOU n'est pas à proprement parler un journal réac! (sic)